



DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/04/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation
04/04/2024

Date d'affichage
05/04/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

././....

et publication du :

18/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine

Procuration(s) :

Mme LAMBERT Pascale donne pouvoir à M. LEVENT Jean-Marc, Mme RAGUET Sandrine donne pouvoir à M. GILLAUX Pascal

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme LAMBERT Pascale, Mme RAGUET Sandrine, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme LECLERCQ Karine

2024-036 : INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES INDEMNITES DIVERSES VERSEES AUX ELUS.

Chaque conseiller municipal a été destinataire du tableau récapitulatif présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au Conseil municipal.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Prend acte de la communication de l'état des indemnités de toute nature des élus siégeant au Conseil Municipal.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à FROMELENNES

Le Secrétaire de séance



Le Maire

Mairie de Fromelles

18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr